

# Dossier de presse

---

## PACTE DE SAUVEGARDE DES TORTUES



## Éléments à retenir au sein du Pacte de sauvegarde des tortues

Il y a 6 signataires :

- Le Préfet de Mayotte
- Le Conseil départemental
- La communauté de communes de Petite Terre
- La communauté de communes du Sud
- Les Naturalistes de Mayotte
- Oulanga Na Nyamba

Le plan d'actions se divise en 6 axes et 23 actions concrètes. Les plus significatives sont :

- 1. Connaître les pratiques de braconnage**
  - Notamment par le financement d'une étude socio-culturelle sur les habitudes de consommation de la viande de tortues dès 2021
- 2. Accroître la présence sur les plages.** L'objectif est d'augmenter d'au moins 50 % la présence de nuit sur les plages de Mayotte, en assurant une présence quasi-permanente sur Moya, Charifou et Saziley
  - Chaque association sera dotée de 18 emplois (PEC, services civiques) pour assurer une présence sur les plages, mais aussi mener des actions de sensibilisation
  - Les équipes du Conseil départementale seront aussi renforcées par des PEC (10 à 20 par an)
  - Les polices environnementales de la CCPT et de la CCSud vont accroître leur présence et participer à des patrouilles mixtes
  - Des patrouilles aléatoires de nuit seront organisées sur d'autres plages
- 3. Améliorer la coordination**
  - Un groupe de coordination opérationnelle sous pilotage DEAL coordonnera toutes les présences de nuit, échangera de l'information et mettra en place des opérations
- 4. Augmenter les moyens matériels des patrouilleurs**
  - Le Conseil départemental et la CCSud dote ses équipes de tous les équipements nécessaires à leur mission (véhicules, lunettes à vision nocturne, bateau, etc.)
  - La préfecture autorisera le port d'armes intermédiaires (bâton télescopique, diffuseur lacrymogène) pour les équipes du Conseil départemental
  - L'État financera aussi l'équipement des associations et leur bon fonctionnement
- 5. Renforcer la protection réglementaire des sites les plus sensibles**
  - Les associations seront peu à peu intégrées dans la gestion quotidienne des sites de Moya et de Saziley
- 6. Communiquer auprès du grand public**
  - Des actions de sensibilisation seront conduites dans les écoles
  - Un centre de soins pour les tortues marines ouvrira en Petite Terre début 2022, pour un financement total de 1,9M€.

Au total, en 2021, ce sont 2,5 M€ supplémentaires qui seront mobilisés pour lutter contre le braconnage de tortues, grâce à une mobilisation exceptionnelle notamment de l'État (1,5M€), du Conseil départemental (600 000 €), de la communauté de communes de Petite Terre (150 000€) et de la communauté de communes du Sud (75 000€).